COMMUNE D'AVRESSIEUX
73240 AVRESSIEUX
04 76 37 05 09
mairie@avressieux.com

Le 30 septembre 2025

ARRÊTÉ DE CIRCULATION PM 25/5

Le Maire de la commune d'AVRESSIEUX (Savoie),

Vu les articles L 2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande présentée par l'entreprise CONSTRUCTEL – TSA 7001- chez sogelink – 69134 DARDILLY CEDEX

Considérant que, pour la réalisation des travaux définis à l'article 1er du présent arrêté et assurer la sécurité des usagers, il y a lieu de réglementer la circulation des véhicules,

ARRÊTE

Article 1er
Pour permettre les travaux de branchement Enedis pour le compte de M. Perrouse, Route de Montfleury, la circulation sera réglementée à partir du 1er octobre 2025 et pour une durée de 20 jours.

Article 2
La circulation sera alternée de façon manuelle, le stationnement sera interdit aux véhicules légers ainsi qu'aux poids lourds route de Montfleury

Article 3
La signalisation nécessaire sera mise en place par l'entreprise CONSTRUCTEL ENERGIE chargée des travaux.

Article 4
Ampliation de cet arrêté sera :
- transmise à l'entreprise, transmise à la gendarmerie, transmise au Syclum, affichée à la Mairie et sur le site internet de la commune, ainsi que sur les lieux des travaux (par le soin de l'entreprise).

A Avressieux, le 30 septembre 2025

Le Maire
Paul REGALLET

MAIRIE D'AVRESSIEUX (Savoie)